



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Rapport financier

trimestriel

Non vérifié

Période terminée le 31 décembre 2018
Publié le 28 février 2019



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

Commentaires et analyse de la direction

Rapport trimestriel

Période terminée le 31 décembre 2018
Publié le 28 février 2019

INTRODUCTION

L'exposé narratif traite des résultats financiers du Conseil des arts du Canada (le Conseil) pour les neuf mois ayant pris fin le 31 décembre 2018, selon les états financiers trimestriels non vérifiés en annexe. Lesdits états financiers, qui ont été divulgués conformément aux exigences de l'article 131.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques, ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

La haute direction est responsable de l'information présentée dans les états financiers trimestriels non vérifiés et dans le présent exposé narratif, lesquels ont été examinés et approuvés par le Comité des finances et de l'audit du conseil d'administration (CA) du Conseil. Pour déterminer l'information à inclure dans le présent exposé, la direction a appliqué le principe de l'importance relative. La direction considère l'information importante lorsqu'il est probable que son omission ou son inexactitude, selon le cas, aurait comme conséquence d'influer sur les décisions du principal utilisateur de ladite information, soit le gouvernement du Canada.

Le présent exposé contient des « déclarations prospectives » reflétant les attentes de la direction à l'égard des résultats des activités du Conseil. Ces déclarations ne constituent pas des faits, mais uniquement des estimations fondées sur l'information et les hypothèses dont la direction dispose actuellement ou qu'elle a élaborées, qui comportent néanmoins divers risques et incertitudes et qui pourraient s'avérer incorrectes. En raison de ces facteurs, entre autres, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes énoncées ou suggérées dans les déclarations prospectives.

En vertu de la Loi sur la gestion des finances publiques, le Conseil n'est pas tenu de déposer un plan d'entreprise auprès du gouvernement du Canada. Par conséquent, ni cet exposé narratif ni les états financiers trimestriels non vérifiés ne présentent une comparaison des résultats par rapport au plan d'entreprise du Conseil. Par contre, comme l'exigent les NCSP, les états financiers trimestriels non vérifiés présentent des comparaisons en fonction du budget approuvé pour l'exercice.

FAITS SAILLANTS

Le directeur et chef de la direction, Simon Brault, a participé à plusieurs événements à l'étranger pour accroître la présence du Conseil à l'international, établir de nouveaux partenariats, renforcer des liens existants et améliorer la visibilité de la création artistique et littéraire du Canada à l'international. Il a notamment rencontré des membres de la division européenne de la Fédération internationale des conseils des arts et des agences culturelles (IFACCA) et des membres des secteurs diplomatiques et culturels du Royaume-Uni et de la France. Simon Brault a présenté les initiatives internationales du Conseil et a abordé les questions de la citoyenneté et de la diplomatie culturelles lors d'allocutions à [CINARS](#), à Montréal, à l'[ArtsLink Assembly](#), à New York, et à [ENARTES](#), à Mexico.

Parmi les autres engagements internationaux du Conseil, le 19 octobre, le présent et la vice-présidente du conseil d'administration, ainsi que le directeur et chef de la direction, ont participé à une [discussion sur les arts et leur dimension internationale](#) dans le cadre de la Série Culture du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM).

Le Conseil a dévoilé les gagnantes et gagnants de 2018 des [Prix littéraires du Gouverneur général](#) le 30 octobre. Quatorze livres gagnants parmi les meilleurs au Canada ont été choisis dans sept catégories, dans les deux langues officielles. Fondés en 1936, les Prix littéraires du Gouverneur général sont l'une des récompenses littéraires les plus anciennes et les plus prestigieuses au pays, avec une valeur annuelle totale de 450 000 \$. Le Conseil est responsable du financement, de l'administration et de la promotion de ces prix.

Le Conseil a aussi fait l'annonce des gagnants d'autres prix importants :

[Bill Coleman](#) a remporté le prix Walter-Carsen d'excellence en arts de la scène, qui reconnaît le plus haut niveau d'excellence artistique et la carrière exceptionnelle d'un artiste professionnel canadien en musique, en théâtre ou en danse. Bill Coleman est un danseur et chorégraphe qui a offert des performances à l'international avec des compagnies de renommée mondiale.

[Blake Pouliot](#) a remporté le prix Virginia-Parker, qui est remis à un musicien, un instrumentiste ou un chef d'orchestre de musique classique de moins de 32 ans qui fait preuve d'un talent, de musicalité et d'excellence artistique exceptionnels, et qui apporte une contribution précieuse à la vie artistique au Canada et à l'étranger. Blake Pouliot, qui a été soliste dans des orchestres de renommée mondiale, joue sur le violon Guarneri del Gesù de 1729, prêté par la Banque d'instruments de musique du Conseil.

[Kerri Sakamoto et Jacynthe Tremblay](#) ont reçu les Prix littéraires Canada-Japon, qui reconnaissent l'excellence littéraire d'écrivains et de traducteurs canadiens qui rédigent, ou traduisent du japonais vers le français ou vers l'anglais, un ouvrage sur le Japon, sur des thèmes japonais ou sur des thèmes favorisant la compréhension mutuelle entre le Japon et le Canada.

[Brian Current](#) a reçu le prix Jules-Léger de la nouvelle musique de chambre pour sa composition Shout, Sisyphus, Flock. Ce concours encourage les compositeurs professionnels canadiens à créer des œuvres de musique de chambre avant-gardistes et à favoriser leur exécution par des formations canadiennes.

Le Conseil a lancé sa page web nouvellement remodelée [Des chiffres, des histoires](#) le 14 novembre. La refonte améliore la capacité du Conseil à faire rapport de ses résultats et s'agence avec la nouvelle gamme de programmes de subventions du Conseil. La page Des chiffres, des histoires présente des statistiques détaillées, des points de référence externes, des histoires au sujet de projets financés par le Conseil et des tableaux de données ouvertes dans un format dynamique et partageable.

Le 6 décembre, le Conseil a signé une [entente renouvelée](#) avec la Fédération culturelle canadienne française et d'autres institutions culturelles fédérales en appui au développement et à la vitalité de l'expression artistique francophone au Canada. Cette entente s'intitule Entente de collaboration pour le développement des arts et de la culture des communautés francophones en situation minoritaire du Canada 2018-2023.

Résultats nets

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)
Revenus	4 731	20 991	(16 260)	12 534	49 422	(36 888)
Charges	(34 849)	(60 200)	(25 351)	(224 979)	(183 897)	41 082
Crédits parlementaires	59 959	46 167	13 792	250 158	196 167	53 991
Excédent de la période	29 841	6 958	22 883	37 713	61 692	(23 979)

Survol des résultats nets du troisième trimestre

Le Conseil affiche un surplus de 29,8 millions de dollars pour le trimestre, soit une augmentation de 22,9 millions de dollars par rapport au surplus du troisième trimestre de l'exercice précédent. Cette hausse est surtout attribuable à une diminution considérable de 25,4 millions de dollars en dépenses de subventions durant le trimestre, comparativement à la même période l'an dernier. Cette différence s'explique surtout par le moment où ont été approuvées les subventions de base aux organismes artistiques, qui ont été enregistrées au premier trimestre cette année, plutôt qu'au troisième trimestre l'an dernier. La diminution des dépenses de subventions au cours du trimestre a été légèrement contrebalancée par une diminution nette des revenus, qui combine une diminution du revenu net réalisé et d'autres revenus de 16,3 millions de dollars, surtout en raison d'une plus faible distribution des revenus de dividendes, et une augmentation du financement du gouvernement de 13,8 millions de dollars pour satisfaire aux besoins de trésorerie attendus. L'augmentation cumulative des dépenses de subventions pour les neuf mois est directement liée à l'accroissement du financement du gouvernement, dans le cadre du doublement progressif du budget du Conseil.

Le Conseil continuera de surveiller ses résultats financiers dans le but d'atteindre la cible fixée dans son budget équilibré initial, sauf pour les dépenses de subventions, qui devraient, selon nos estimations, être sous-utilisées de 3,5 millions de dollars, en raison d'un report de 7 millions de dollars au prochain exercice financier du budget alloué au fonds Stratégie numérique, et du réinvestissement de 3,5 millions de dollars dans les programmes artistiques grâce à des économies en dépenses de fonctionnement.

CHANGEMENTS IMPORTANTS

Programmes

Le 17 décembre, le Conseil a lancé l'[initiative spéciale pour les bénéficiaires de subventions de base](#) du fonds Stratégie numérique. Cette initiative ponctuelle aidera les bénéficiaires actuels de subventions de base à évaluer leur préparation numérique et à mettre au point un plan stratégique numérique.

RÉSULTATS FINANCIERS

La section suivante offre un portrait détaillé des résultats financiers présentés dans les états financiers trimestriels:

Revenus

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)
Revenus nets de placements réalisés	4 074	20 931	(16 857)	10 725	48 450	(37 725)
Autres revenus	657	60	597	1 809	972	837
Total	4 731	20 991	(16 260)	12 534	49 422	(36 888)

Revenus nets de placements réalisés

Les revenus nets de placements étaient moins élevés de 16,9 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier, surtout en raison d'une diminution de la distribution des dividendes par rapport au même trimestre l'an passé (6,5 millions de dollars en 2018 contre 26,3 millions de dollars en 2017) et de pertes réalisées de 1,5 million de dollars en 2018, comparativement à des gains réalisés de 1,0 million de dollars pour le même trimestre l'an dernier. Le cumul annuel de l'an dernier comprenait aussi des gains réalisés de 22,8 millions de dollars, à la suite d'une transition de gestionnaire dans la classe des actifs d'actions mondiales, qui ont contribué à l'écart cumulatif de 37,7 millions de dollars entre les deux exercices financiers jusqu'à maintenant. Il est tout de même prévu que le revenu de placement net pour l'année corresponde au budget.

Autres revenus

Les autres revenus pour le trimestre et depuis le début de l'exercice sont plus élevés que ceux de l'an dernier à pareille date, en raison principalement de remboursements pour subventions non utilisées dans les années antérieures. Le second facteur expliquant la hausse des revenus est le moment où ont été enregistrées les adhésions des membres. On s'attend à ce que ces autres revenus respectent les sommes budgétées d'ici la fin de l'année.

Charges

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre			Neuf mois se terminant le 31 décembre		
	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)	2018	2017	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix	23 237	48 395	(25 158)	193 012	153 232	39 780
Livraison des programmes de transfert	5 023	5 686	(663)	14 364	14 073	291
Services à la communauté artistique	553	461	92	1 634	1 389	245
Résultats nets de la Banque d'art	17	5	12	50	194	(144)
Commission canadienne pour l'UNESCO	441	498	(57)	1 525	1 437	88
Administration générale	5 578	5 155	423	14 394	13 572	822
Total	34 849	60 200	(25 351)	224 979	183 897	41 082

Subventions, paiements aux auteurs et prix

Les dépenses de subventions pour le troisième trimestre sont surtout des investissements en subventions de projets. La baisse considérable de 25,2 millions de dollars est en grande partie attribuable au moment où ont été approuvées les subventions de base aux organismes artistiques, qui ont été enregistrées au premier trimestre de cette année, plutôt qu'au troisième trimestre l'an dernier. L'augmentation annuelle cumulative de 39,8 millions de dollars s'explique par le moment où ont eu lieu certains concours, mais concorde avec la hausse de 35 millions de dollars du budget consacré aux subventions.

Le Conseil s'attend à ce que les dépenses annuelles de subventions soient sous-utilisées de 3,5 millions de dollars, en raison d'un report estimé de 7 millions de dollars au prochain exercice financier du budget alloué au fonds Stratégie numérique, et du réinvestissement de 3,5 millions de dollars dans les programmes artistiques grâce à des économies en dépenses de fonctionnement.

Livraison des programmes de transfert

Cette charge est moins élevée, surtout en raison d'une diminution des coûts liés aux comités d'évaluation par les pairs par rapport au même trimestre l'an dernier, où avait eu lieu l'évaluation de tous les organismes demandant une subvention de base.

Résultats nets de la Banque d'art

Les résultats nets de la Banque d'art ont affiché une hausse constante des revenus de location cette année par rapport à l'année dernière, avec des dépenses comparables. La Banque d'art se rapproche de son objectif d'autosuffisance.

Administration générale

Cette charge est supérieure pour le trimestre actuel et depuis le début de l'exercice comparativement à l'année précédente en raison d'une hausse des salaires et des avantages sociaux, à la suite de la dotation de plusieurs postes vacants.

Actifs financiers

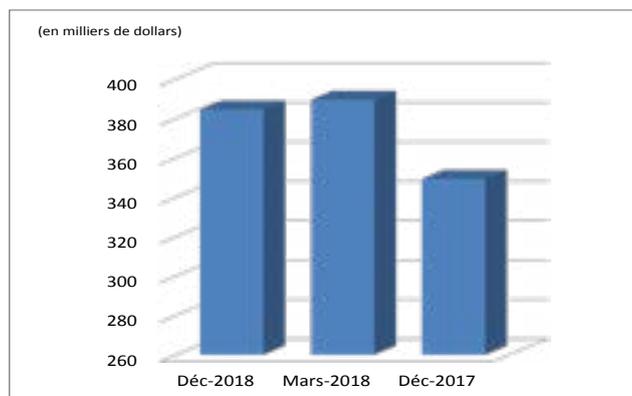
(en milliers de dollars)	31 décembre	31 mars	Augmentation/ (Diminution)
	2018	2018	
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 507	39 245	24 262
Débiteurs	2 396	3 080	(684)
Placements de portefeuille	384 436	389 420	(4 984)
Total	450 339	431 745	18 594

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La hausse de 24,3 millions de dollars en trésorerie et en équivalents de trésorerie s'explique surtout par un surplus de 37,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice, contrebalancé par 9,7 millions de dollars en trésorerie utilisés pour des activités de placement.

Placements de portefeuille

Au 31 décembre 2018, la valeur marchande totale du portefeuille était de 384,4 millions de dollars, dont 92,8 millions étaient grevés d'affectations d'origine externe. Il s'agit d'une diminution de 5,0 millions de dollars depuis le 31 mars 2018, et d'une hausse de 35,2 millions de dollars depuis le 31 décembre 2017.



Le fonds total a généré un rendement absolu négatif de 4,9 % pour le trimestre, soit 1,3 % sous l'indice de référence. Les principaux responsables de ce rendement négatif étaient les fonds d'actions canadiennes et mondiales, qui ont produit des résultats négatifs pour le trimestre, respectivement de 14,7 % et de 8,1 %.

Le rendement sur un an du fonds total était de 0,4 % en décembre 2018, soit 0,8 % de moins que l'indice de référence. Les actions canadiennes et mondiales, qui ensemble représentent 52 % du portefeuille, ont affiché des rendements négatifs de 10,5 % et 0,7 % respectivement. Heureusement, la diversification avec l'immobilier et l'infrastructure a grandement aidé le rendement du portefeuille dans son ensemble grâce à leurs rendements respectifs de 12,7 % et 23,5 %, et ce, même s'ils représentent seulement 10,0 % du portefeuille total.

Passifs

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	63 962	69 547	(5 585)
Créditeurs et charges à payer	1 911	3 782	(1 871)
Revenus reportés	7 237	7 728	(491)
Avantages sociaux futurs	3 869	3 482	387
Contributions grevées d'affectations d'origine externe	50 380	51 665	(1 285)
Total	127 359	136 204	(8 845)

Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer

La diminution de 5,6 millions de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 provient du calendrier des paiements.

Créditeurs et charges à payer

La baisse de 1,9 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 est principalement attribuable à la réduction du montant d'argent des factures commerciales, qui atteint 2 millions de dollars en raison du calendrier des paiements, ce qui a été contrebalancé par les pensions de décembre, qui demeurent impayées à la fin du trimestre.

Contributions grevées d'affectations d'origine externe

La baisse de 1,3 million de dollars par rapport à la valeur au 31 mars 2018 reflète la part proportionnelle de la hausse de la valeur marchande du portefeuille de placements, de 3,4 millions de dollars, et des fonds inutilisés nets de 1,9 million de dollars provenant des revenus nets réalisés et distribués, qui serviront à payer la plupart des dépenses tard dans l'année, après la remise des prix.

Actifs non financiers

(en milliers de dollars)	31 décembre 2018	31 mars 2018	Augmentation/ (Diminution)
Immobilisations corporelles	9 005	9 021	(16)
Actifs de la Banque d'art	19 422	19 421	1
Instruments de musique	1	1	-
Frais payés d'avance	232	270	(38)
Total	28 660	28 713	(53)

Actifs de la Banque d'art

La collection de la Banque d'art du Conseil compte quelque 17100 œuvres d'art contemporaines canadiennes dont la valeur d'expertise se chiffrait à environ 71 millions de dollars au 31 décembre 2018. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise estimée.

Instruments de musique

Le Conseil gère une Banque d'instruments de musique qui compte actuellement un archet de violoncelle de qualité et neuf instruments prestigieux. De plus, le Conseil gère 15 instruments en prêt. Au 31 décembre 2018, la valeur d'expertise de ces actifs était de 46,6 millions de dollars américains. Les instruments figurent, à leur valeur nominale, dans l'état de la situation financière. Le Conseil les assure selon leur valeur d'expertise, en dollars américains.

GESTION DU RISQUE

Une gestion efficace du risque est essentielle pour permettre au Conseil d'exécuter son mandat. Le Conseil encourage une solide culture de gestion du risque dans laquelle cette gestion est une responsabilité partagée par l'ensemble du personnel. Les principaux objectifs de la gestion du risque par une organisation consistent à s'assurer que les résultats des activités à risques sont conformes aux plans, aux stratégies et à la propension au risque du Conseil.

Le cadre de gestion du risque du Conseil se fonde sur quatre éléments clés :

- gouvernance du risque;
- propension au risque;
- profil, évaluation et atténuation des risques;
- atténuation des risques financiers.

Gouvernance du risque

La gouvernance de la gestion du risque du Conseil repose principalement sur la supervision exercée par le conseil d'administration, directement ou par l'intermédiaire de ses comités; elle vise à s'assurer que la prise de décisions est conforme aux stratégies et à la propension au risque. Le conseil d'administration reçoit des mises à jour périodiques sur les principaux risques du Conseil concernant son profil de risque et les mesures d'atténuation connexes, le rendement financier et le rendement du portefeuille de placements. Les cadres de direction du Conseil sont responsables de la gestion du risque sous la supervision directe du conseil d'administration.

En février 2017, le Conseil a mis à jour son profil de risque en tenant compte des changements dans son environnement de risque. Le Conseil a ainsi procédé à une réévaluation des risques et à des mises à jour touchant les risques potentiels importants de même que les stratégies d'atténuation. Le Conseil a mis à jour son profil de risque institutionnel et a mené une évaluation exhaustive du risque, qui sera présentée au comité d'audit et des finances en janvier 2019.

Propension au risque

Le Conseil utilise, pour gérer ses activités, une approche prudente en matière de prise de risques. Cette prudence se traduit par une prise de risques contribuant à renforcer la capacité de l'organisation à remplir son mandat et dont les conséquences sont bien comprises et adéquatement atténuées. Il gère les risques conformément à son mandat, à ses valeurs, à sa culture organisationnelle et à ses engagements publics et internes. L'énoncé intégral de propension au risque du Conseil figure dans les états financiers annuels de 2018.

Profil de risque

Dans le contexte clé de propension aux risques du Conseil, les risques suivants, cernés et évalués au cours du processus d'évaluation des risques de février 2017, sont considérés comme dépassant la propension aux risques du Conseil :

- 1) niveaux des charges de travail;
- 2) systèmes et outils technologiques inadéquats.

Par conséquent, des stratégies d'atténuation des risques ciblées et actualisées ont été élaborées et des plans d'action mis en œuvre et suivis par des membres de la haute direction mandatés, afin de réduire l'exposition aux risques. Le comité de l'audit et des finances reçoit par ailleurs des mises à jour régulières pour exercer une surveillance continue de ces risques et pour s'assurer que des stratégies d'atténuation efficaces ont été mises en place.

Risques financiers

En raison de ses activités, le Conseil est exposé à divers risques financiers. Ces risques comprennent le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché. Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations contractuelles, ce qui entraînerait des pertes financières pour le Conseil. Une part importante des créances du Conseil a été déposée dans les 30 à 60 jours suivant la fin de l'exercice et, à ce titre, comporte un risque de crédit très faible. Le risque de liquidité est le risque que le Conseil ne soit pas en mesure d'honorer ses obligations financières lorsque celles-ci viennent à échéance. La majeure partie des revenus du Conseil provient de crédits parlementaires encaissés chaque mois. Ces revenus sont investis dans un fonds commun à court terme ou dans un compte bancaire à taux privilégié jusqu'à ce que l'on en ait besoin. Les activités de placement du Conseil sont principalement exposées au risque de prix, au risque de taux d'intérêt et au risque de change. Selon les directives qui leur sont données, les gestionnaires de fonds du Conseil doivent gérer au quotidien les risques de marché de celui-ci, conformément à ses politiques. Tous les trimestres, le conseil d'administration et le comité de placements revoient l'ensemble des placements du Conseil sur les marchés.

UTILISATION DES CRÉDITS PARLEMENTAIRES

L'information suivante complète celle fournie dans le présent document à l'égard de l'utilisation des crédits parlementaires du Conseil.

Le Conseil reçoit son financement principal par le biais de crédits votés par le Parlement. Le Conseil inscrit les crédits parlementaires reçus pour la période à titre de revenus dans l'état des résultats ou à titre de crédits parlementaires reportés pour les montants reliés aux mois suivant la fin de la période. Le Conseil présente une analyse mensuelle des flux de trésorerie au ministère du Patrimoine canadien pour justifier ses prélèvements mensuels pour ses besoins de trésorerie. Les besoins en matière de flux de trésorerie ne correspondent pas forcément au calendrier des dépenses inscrites dans l'état des résultats. Le prélèvement mensuel est investi dans un fonds commun à court terme géré par un gestionnaire de fonds professionnel ou dans un compte bancaire à taux privilégié dans une institution financière, et le Conseil a puiser dans ces fonds pour ses besoins courants de trésorerie.

Les crédits parlementaires approuvés reçus par le Conseil au cours du second trimestre sont les suivants :

	31 décembre	
	2018	2017
(en milliers de dollars)		
Financement annuel d'exploitation approuvé		
Crédit 1 - Charges d'exploitation	292 632	257 347
Budgets supplémentaires des dépenses	127	441
Rajustement relié à la rémunération	32	726
	292 791	258 514
Crédits parlementaires pour les frais d'exploitation inscrits dans l'état des résultats pour la période de neuf mois	(250 158)	(196 167)
Solde des fonds d'exploitation à recevoir	42 633	62 347



Conseil des arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

États financiers

trimestriels

Non vérifiés

Ces états financiers pour le trimestre terminant le 31 décembre 2018
n'ont pas été révisés ou vérifiés par notre auditeur.

Déclaration de responsabilité de la direction

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers trimestriels conformément à la Norme sur les rapports financiers trimestriels des sociétés d'État du Conseil du Trésor du Canada, ainsi que des contrôles internes qu'elle considère comme nécessaires pour permettre la préparation d'états financiers trimestriels exempts d'anomalies significatives. La direction veille aussi à ce que toutes les autres informations fournies dans ce rapport financier trimestriel concordent, s'il y a lieu, avec les états financiers trimestriels.

À notre connaissance, ces états financiers trimestriels non vérifiés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de la société, à la date et pour les périodes visées dans les états financiers trimestriels.

28 février 2019



Simon Brault, O.C., O.Q., FCPA, FCGA
Directeur et chef de la direction



Carole Boileau, CPA, CA
Dirigeante principale des finances

État de la situation financière

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	31 décembre 2018	31 mars 2018
ACTIFS FINANCIERS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	63 507 \$	39 245 \$
Débiteurs	2 396	3 080
Placements de portefeuille (note 3)	384 436	389 420
Total des actifs financiers	450 339	431 745
PASSIFS		
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	63 962	69 547
Créditeurs et charges à payer	1 911	3 782
Revenus reportés	7 237	7 728
Avantages sociaux futurs	3 869	3 482
Revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	50 380	51 665
Total des passifs	127 359	136 204
ACTIFS FINANCIERS NETS	322 980	295 541
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles	9 005	9 021
Actifs de la Banque d'art	19 422	19 421
Instruments de musique	1	1
Frais payés d'avance	232	270
Total des actifs non financiers	28 660	28 713
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ (note 6)	351 640 \$	324 254 \$
L'excédent accumulé est constitué de :		
Excédent accumulé des activités	341 402	303 689
Gains de réévaluation cumulés	10 238	20 565
ÉXCÉDENT ACCUMULÉ	351 640 \$	324 254 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État des résultats

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Budget Annuel	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018-2019	2018	2017	2018	2017
Revenus					
Revenus nets de placements réalisés (note 7)	11 253 \$	4 074 \$	20 931 \$	10 725 \$	48 450 \$
Autres revenus	1 478	657	60	1 809	972
Total des revenus	12 731	4 731	20 991	12 534	49 422
Charges					
Programmes de transfert					
Subventions, paiements aux auteurs et prix	253 056	23 237	48 395	193 012	153 232
Livraison des programmes de transfert	24 327	5 023	5 686	14 364	14 073
Services à la communauté artistique	5 281	553	461	1 634	1 389
	282 664	28 813	54 542	209 010	168 694
Résultats nets de la Banque d'art (note 8)	229	17	5	50	194
Commission canadienne pour l'UNESCO (note 9)	2 406	441	498	1 525	1 437
Administration générale	19 786	5 578	5 155	14 394	13 572
Total des charges	305 085	34 849	60 200	224 979	183 897
Déficit de la période lié aux activités avant les crédits parlementaires	(292 354)	(30 118)	(39 209)	(212 445)	(134 475)
Crédits parlementaires	292 372	59 959	46 167	250 158	196 167
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	18	29 841	6 958	37 713	61 692
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	303 689	311 561	309 164	303 689	254 430
EXCÉDENT ACCUMULÉ DES ACTIVITÉS, FIN DE LA PÉRIODE	303 707 \$	341 402 \$	316 122 \$	341 402 \$	316 122 \$

État des gains et pertes de réévaluation

(non vérifié) (en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	27 040 \$	26 097 \$	20 565 \$	48 419 \$
Pertes non réalisées attribuables aux éléments suivants:				
Placements de portefeuille	(17 614)	(6 845)	(10 524)	(4 890)
Montants reclassés dans l'état des résultats:				
Placements de portefeuille	812	(753)	197	(25 030)
PERTES NETTES DE RÉÉVALUATION, POUR LA PÉRIODE	(16 802)	(7 598)	(10 327)	(29 920)
GAINS DE RÉÉVALUATION CUMULÉS, FIN DE LA PÉRIODE	10 238 \$	18 499 \$	10 238 \$	18 499 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

État de la variation de l'actif financier net

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
EXCÉDENT LIÉ AUX ACTIVITÉS DE LA PÉRIODE	29 841 \$	6 958 \$	37 713 \$	61 692 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	(266)	(596)	(1 114)	(1 756)
Amortissement des immobilisations corporelles	377	374	1 130	1 123
Acquisition d'actifs de la Banque d'art	0	(37)	(1)	(37)
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	-	31
	111	(259)	15	(639)
Acquisition de frais payés d'avance	(112)	(405)	(209)	(832)
Utilisation de frais payés d'avance	40	310	247	794
	(72)	(95)	38	(38)
Pertes nettes de réévaluation	(16 802)	(7 598)	(10 327)	(29 920)
AUGMENTATION (DIMINUTION) DES ACTIFS FINANCIERS NETS	13 078	(994)	27 439	31 095
ACTIFS FINANCIERS NETS, DÉBUT DE LA PÉRIODE	309 902	307 228	295 541	275 139
ACTIFS FINANCIERS NETS, FIN DE LA PÉRIODE	322 980 \$	306 234 \$	322 980 \$	306 234 \$

État des flux de trésorerie

(non vérifié)

(en milliers de dollars)

	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Activités de fonctionnement				
Excédent lié aux activités de la période	29 841 \$	6 958 \$	37 713 \$	61 692 \$
Pertes (gains) sur disposition dans les placements de portefeuille (note 7)	1 547	(1 019)	1 182	(32 336)
Amortissement d'immobilisations corporelles	377	374	1 130	1 123
Disposition/Dons d'actifs de la Banque d'art	-	-	-	31
(Augmentation) diminution des frais payés d'avance	(72)	(95)	38	(38)
Augmentation des avantages sociaux futurs	138	112	387	309
Produits transférés aux revenus reportés - Contributions grevées d'affectations d'origine externe des revenus de placements (note 5)	994	6 341	1 926	13 819
Variation nette des éléments sans effet sur la trésorerie (note 10)	(26 064)	6 196	(7 263)	3 581
Rentrées de fonds liées aux activités de fonctionnement	6 761	18 867	35 113	48 181
Activités d'investissement en immobilisations				
Sorties de fonds liées aux activités d'investissement en immobilisations corporelles et actifs de la Banque d'art	(266)	(633)	(1 115)	(1 793)
Activités de placement				
Acquisition de placements de portefeuille	(53 089)	(25 577)	(84 504)	(105 612)
Disposition de placements de portefeuille	47 168	3 253	74 768	81 440
Sorties de fonds liées aux activités de placement	(5 921)	(22 324)	(9 736)	(24 172)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	574	(4 090)	24 262	22 216
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, DÉBUT DE LA PÉRIODE	62 933	49 796	39 245	23 490
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE, FIN DE LA PÉRIODE	63 507 \$	45 706 \$	63 507 \$	45 706 \$

Les notes afférentes et tableaux font partie intégrante des états financiers.

Notes afférentes aux états financiers

Pour la période se terminant le 31 décembre 2018 (non vérifié)

1. POUVOIRS, MANDAT ET ACTIVITÉS

Le Conseil des arts du Canada (le « Conseil »), constitué en 1957 par la *Loi sur le Conseil des Arts du Canada* qui a été modifiée en 2001 par le projet de loi C-40, n'est pas mandataire de Sa Majesté et est considéré comme un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*. En vertu de l'article 85(1.1) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, le Conseil n'est pas assujéti aux sections I à IV de la partie X de cette loi, sauf pour le sous-article 105(2) et les articles 113.1 et 119 de la section II, les articles 131 à 148 de la section III et l'article 154.01 de la section IV. Le Conseil est une société d'État qui a pour objectifs de favoriser et de promouvoir l'étude et la diffusion des arts, ainsi que la production d'œuvres d'art.

Le Conseil réalise ses objectifs principalement par l'entremise des programmes de subventions qui s'adressent aux artistes professionnels et organismes artistiques canadiens. Le Conseil engage des frais d'administration et de services dans la prestation de ses programmes. Les frais de livraison des programmes de transfert représentent les coûts directs de la prestation des programmes. Les frais de services pour la communauté artistique sont les coûts engagés pour les activités non connexes aux subventions dans l'accomplissement du mandat du Conseil. Les frais d'administration générale représentent les coûts liés à la gestion d'entreprise, aux communications, aux ressources humaines, à la gestion de l'information, aux finances, aux locaux et à l'amortissement.

La Commission canadienne pour l'UNESCO (CCUNESCO) a été créée par le Conseil des arts du Canada en vertu d'un décret en 1957. La CCUNESCO sert de tribune aux gouvernements de même qu'à la société civile, et cherche à intéresser les Canadiens aux activités de l'UNESCO dans les domaines relevant de son mandat, quant à savoir l'éducation, les sciences naturelles et sociales, la culture, ainsi que les communications et l'information. Le Conseil des arts assure le secrétariat de la CCUNESCO, sous la direction d'un secrétaire général qui se rapporte directement au Directeur et chef de la direction.

3. PLACEMENTS DE PORTEFEUILLE

	Cumul 31 décembre 2018					Fin de l'exercice 31 mars 2018		
	Coût	Pertes non-réalisées	Gains non-réalisés	Juste valeur		Coût	Juste valeur	
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	%	\$	\$	%
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	7 881	795	-	7 086	2	7 544	7 420	2
Actions mondiales	132 272	6 766	352	125 858	40	143 170	144 623	45
Obligations	76 186	1 579	57	74 664	24	70 269	69 632	22
Alternatifs	20 630	-	9 494	30 124	9	20 630	30 271	9
Marché monétaire	11 653	-	-	11 653	4	1 325	1 325	-
Actions canadiennes	32 176	863	-	31 313	10	32 142	34 765	11
Immobilier	9 994	-	2 658	12 652	4	10 129	12 343	4
Infrastructure	14 753	366	9 266	23 653	7	13 462	20 980	7
	305 545	10 369	21 827	317 003	100	298 671	321 359	100
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	8 141	489	-	7 652	11	7 840	8 422	12
Actions mondiales	26 215	1 343	68	24 940	37	29 179	29 450	44
Obligations	15 169	316	15	14 868	22	13 690	13 560	20
Alternatifs	5 298	-	2 431	7 729	12	5 298	7 767	11
Marché monétaire	2 579	-	-	2 579	4	-	-	-
Immobilier	2 662	-	725	3 387	5	2 697	3 298	5
Infrastructure	3 758	91	2 611	6 278	9	3 434	5 564	8
	63 822	2 239	5 850	67 433	100	62 138	68 061	100
Total des placements	369 367	12 608	27 677	384 436		360 809	389 420	

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Méthode comptable

Les présents états financiers intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public (NCSP) tels que promulgués par les comptables professionnels agréés (CPA) du Canada.

Base de préparation

Les présents états financiers intermédiaires sont destinés à actualiser les informations fournies dans le plus récent jeu complet d'états financiers annuels du Conseil. En conséquence, ils doivent être lus en parallèle avec les états financiers annuels audités du Conseil pour l'exercice terminé le 31 mars 2018. Les états financiers intermédiaires ne sont pas audités pour toutes les périodes considérées. Les méthodes comptables appliquées dans la préparation de ces états financiers intermédiaires sont conformes à celles fournies dans les plus récents états financiers annuels audités du Conseil.

Incertitude relative à la mesure

Pour préparer des états financiers conformes aux NCSP canadiennes, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des revenus et des charges de la période. Les principaux éléments susceptibles de faire l'objet d'estimations sont les passifs liés au personnel, la durée de vie estimative des immobilisations corporelles, la valeur résiduelle et d'expertise des actifs de la Banque d'art ainsi que la juste valeur des instruments financiers. Les montants réels peuvent différer des estimations.

Chiffres budgétés

Des chiffres budgétés, présentés à des fins de comparaison, ont été approuvés par le conseil d'administration.

Les gains et pertes non-réalisés sur les placements sont principalement imputables à la fluctuation des prix sur le marché, aux variations de change ou aux premières années de la phase de démarrage dans le cas de certains placements. Le Conseil évalue annuellement chaque instrument de placement contre des facteurs spécifiques afin de déterminer s'il existe une indication objective que le coût ajusté ne sera pas recouvert et, donc que le placement a subi une dépréciation. Le Conseil ne considère pas ces placements dépréciés autrement que temporairement.

Le Conseil gère deux portefeuilles séparés : dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et fonds Killam. Le testament Killam a demandé que leur don soit investi séparément. Mis à part le fonds Killam, toutes les autres contributions affectées, consolidées dans la dotation du Conseil des arts et les fonds spéciaux, représentent 8 % (31 mars 2018 : 8 %) de ce fonds pour une juste valeur marchande de 25 392 000 \$ (31 mars 2018 : 25 741 000 \$). La juste valeur totale des fonds d'investissement affectés, y compris le fonds Killam, est de 92 824 000 \$ (31 mars 2018 : 93 802 000 \$).

Les objectifs à long terme de la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux, et du fonds Killam consistent à générer des rendements réels à long terme afin de soutenir les coûts liés à l'administration des divers programmes, tout en maintenant le pouvoir d'achat du capital de la dotation.

Le Conseil investit dans des parts de fonds communs d'actions, de revenus fixes et de fonds alternatifs, dans un fonds distinct d'actions canadiennes, et dans des parts de sociétés en commandite dans quatre fonds de placements immobiliers et quatre fonds d'infrastructure. Les catégories de placement autorisées et interdites, la composition du portefeuille ainsi que les restrictions de la quantité maximale de détention sont régies par une politique de placement approuvée par le conseil d'administration pour atténuer le risque. Tous les placements sont gérés par des gestionnaires de placements professionnels.

Le Conseil administre son portefeuille selon les indices de référence suivantes indiquées dans l'énoncé de la politique de placement et des objectifs de rendement approuvé par le conseil d'administration. La composition des catégories d'actif peut varier selon un minimum et un maximum établis en fonction de l'indice de référence.

4. RISQUES FINANCIERS ET JUSTE VALEUR

Le classement des instruments financiers du Conseil, ainsi que leur valeur comptable et leur juste valeur, se présentaient comme suit :

		Fin de l'exercice	
		31 décembre 2018	31 mars 2018
(en milliers de dollars)		Valeur comptable et juste valeur (\$)	Valeur comptable et juste valeur (\$)
Catégories - actifs et passifs financiers	Classement		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Juste valeur	63 507	39 245
Débiteurs	Coût amorti	2 396	3 080
Placements de portefeuille ¹	Juste valeur	384 436	389 420
Subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	Coût amorti	63 962	69 547
Créditeurs et charges à payer	Coût amorti	1 911	3 782

¹ La juste valeur des placements est présentée à la note 3.

a) Établissement de la juste valeur

La valeur comptable des débiteurs, des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer, des créditeurs et charges à payer se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme.

La juste valeur des placements est déterminée comme suit :

- Les placements dans les fonds communs d'actions, de revenus fixes et de marchés monétaires sont évalués à la valeur unitaire fournie par les gestionnaires de fonds commun, laquelle correspond à la quote-part du Conseil des actifs nets sous-jacents évalués à leur juste valeur, établie au moyen des cours de clôture du marché.
- Le fonds distinct d'actions canadiennes est évalué au moyen des prix de clôture à la date des états financiers.
- Les alternatifs sont des placements en fonds communs évalués à la valeur

Catégories d'actif	Valeur marchande actuelle	Minimum	Indice de référence	Maximum
Actions canadiennes	12 %	5 %	12.5 %	20 %
Actions mondiales	39 %	35 %	40 %	45 %
Revenus fixes	23 %	15 %	25 %	35 %
Alternatifs	10 %	0 %	10 %	15 %
Immobilier	4 %	0 %	5 %	10 %
Infrastructure	8 %	0 %	7.5 %	10 %
Marché monétaire	4 %	0 %	0 %	10 %

Le marché monétaire inclut des fonds communs à court terme utilisés pour financer les engagements futurs du Conseil dans des placements à revenus fixes, des hypothèques commerciales, des fonds alternatifs et des parts de sociétés en commandite de fonds communs immobiliers et infrastructure. Ces fonds avaient un solde de 14 232 000 \$ (31 mars 2018 : 1 325 000 \$).

Les placements dans les fonds communs d'action comprennent des parts dans six fonds communs, deux fonds canadiens et quatre fonds globaux. Le Conseil dédie aussi un fonds distinct d'actions canadiennes pour la dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux. Les actions canadiennes sont évaluées en regard des rendements de l'indice Standard and Poor's de la Bourse de Toronto (S&P/TSX). Les actions mondiales sont évaluées en regard des rendements de l'indice Morgan Stanley Capital International (MSCI) All Country World Index. Les placements dans les fonds commun à revenus fixes comprennent des obligations conventionnelles canadiennes et internationales, des hypothèques, des dettes des pays émergents et d'autres placements à revenus fixes. Le rendement des fonds à revenus fixes est comparé au rendement de l'indice obligataire FTSE TMX Universe Bond Index. Les placements dans les fonds communs alternatifs comprennent des parts dans un fonds alternatif incluant diverses catégories d'actif sur le marché international. Ce placement est évalué en regard des rendements de l'indice des bons du Trésor US à 91 jours majorés de 4 %. Les actifs inclus dans les fonds immobiliers sont des immeubles commerciaux au Canada, aux États-Unis et globalement. Ces placements sont évalués en regard des rendements de l'indice Investment Property Databank. Le fonds d'infrastructure comprend quatre portefeuilles de placements diversifiés dans les infrastructures. Ces placements sont évalués en regard de l'indice des prix à la consommation majoré de 4,5 %.

unitaire fournie par le gestionnaire du fonds commun. Le gestionnaire de fonds gère plusieurs stratégies de fonds à l'intérieur du fonds et détermine la juste valeur unitaire à partir du cours de clôture (si disponible) pour certaines stratégies, ou au moyen d'un modèle d'évaluation et de données non observables pour d'autres stratégies.

- La juste valeur des placements immobiliers est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations soumises à des audits indépendants, qui sont fondés sur un modèle d'évaluation et des données non observables. On obtient ces évaluations auditées chaque année au 31 décembre et extrapolées pour les autres trimestres.
- La juste valeur des placements dans les infrastructures est fournie par les gestionnaires de fonds et est établie au moyen d'évaluations établies à l'interne. Ces évaluations sont fondées sur un modèle d'évaluation et des données non observables et sont auditées à chaque année au 31 décembre et extrapolées pour les autres trimestres.

b) Hiérarchie de la juste valeur

Les instruments financiers sont regroupés par niveau 1 à 3 en fonction du degré auquel on peut observer la juste valeur :

- Niveau 1 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 1 sont basées sur des prix cotés (non rajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques;
- Niveau 2 - Les évaluations à la juste valeur de niveau 2 sont basées sur des données autres que les prix cotés mentionnés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (c.-à-d. en tant que prix), soit indirectement (c.-à-d. dérivés de prix);
- Niveau 3 - les évaluations à la juste valeur de niveau 3 sont basées sur des

techniques d'évaluation qui comprennent des données sur l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

La hiérarchie de la juste valeur exige l'utilisation de données observables sur le marché lorsque de telles données existent. On classe un instrument financier au niveau le plus bas de la hiérarchie pour lequel on a pris en compte une donnée importante non observable lors de l'évaluation de la juste valeur.

Le tableau qui suit présente les instruments financiers comptabilisés à leur juste valeur dans l'état de la situation financière, classés en fonction de la hiérarchie de la juste valeur décrite ci-dessus :

Actifs financiers à leur juste valeur

	Cumul 31 décembre 2018				Fin de l'exercice 31 mars 2018			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
(en milliers de dollars)	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie et équivalents de trésorerie	49 533	13 974	-	63 507	25 435	13 810	-	39 245
	49 533	13 974	-	63 507	25 435	13 810	-	39 245
Placements de portefeuille								
Dotation du Conseil des arts et fonds spéciaux								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	7 086	-	7 086	-	7 420	-	7 420
Actions mondiales	-	125 858	-	125 858	-	144 623	-	144 623
Obligations	-	74 664	-	74 664	-	69 632	-	69 632
Alternatifs	-	-	30 124	30 124	-	-	30 271	30 271
Marché monétaire	-	11 653	-	11 653	-	1 325	-	1 325
Actions canadiennes	31 313	-	-	31 313	34 765	-	-	34 765
Immobilier	-	-	12 652	12 652	-	-	12 343	12 343
Infrastructure	-	-	23 653	23 653	-	-	20 980	20 980
Fonds Killam								
Fonds communs								
Actions canadiennes	-	7 652	-	7 652	-	8 422	-	8 422
Actions mondiales	-	24 940	-	24 940	-	29 450	-	29 450
Obligations	-	14 868	-	14 868	-	13 560	-	13 560
Alternatifs	-	-	7 729	7 729	-	-	7 767	7 767
Marché monétaire	-	2 579	-	2 579	-	-	-	-
Immobilier	-	-	3 387	3 387	-	-	3 298	3 298
Infrastructure	-	-	6 278	6 278	-	-	5 564	5 564
	31 313	269 300	83 823	384 436	34 765	274 432	80 223	389 420
Total	80 846	283 274	83 823	447 943	60 200	288 242	80 223	428 665

5. REVENUS REPORTÉS – CONTRIBUTIONS GREVÉES D’AFFECTATIONS D’ORIGINE EXTERNE

Les revenus reportés de contributions grevées d’affectations d’origine externe consistent en des revenus accumulés qui ont été reportés jusqu’à ce que les ressources aient été utilisées aux fins précisées par les dotations correspondantes. Le principal de 37 569 000 \$ des dotations grevées d’affectations doit rester intact et est comptabilisé au titre de l’excédent accumulé des activités (voir note 6).

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2018	Fin de l’exercice 31 mars 2018
Solde au début de la période	51 665 \$	46 768 \$
Transfert des revenus nets de placements (note 7)		
Revenus nets de placements	3 075	15 324
Utilisation des fonds	(1 149)	(2 051)
	1 926	13 273
Gains (pertes) non réalisés sur placements de portefeuille	(3 419)	(493)
Reclassés à l’état des résultats - portefeuille	208	(7 883)
Solde à la fin de la période	50 380 \$	51 665 \$

Les gains (pertes) non réalisés sur les placements de portefeuille sont liés à la variation de la juste valeur de ces actifs depuis la période précédente.

6. EXCÉDENT ACCUMULÉ

(en milliers de dollars)	Cumul 31 décembre 2018	Fin de l’exercice 31 mars 2018
Excédent accumulé des activités		
Dotations - contribution initiale	50 000 \$	50 000 \$
Principal de dotation - contributions grevées d’affectations d’origine externe	37 569	37 569
Réserve - excès de revenus de placements		
Solde au début de la période	186 445	141 445
Affecté de l’excédent accumulé des activités durant la période	-	45 000
Solde à la fin de la période	186 445	186 445
Excédent		
Solde au début de la période	29 675	25 416
Affecté à la réserve - excès de revenus de placements durant la période	-	(45 000)
Excédent pour la période	37 713	49 259
Solde à la fin de la période	67 388	29 675
Total de l’excédent accumulé des activités	341 402	303 689
Gains de réévaluation cumulés		
Solde au début de la période	20 565	48 419
Variations de la juste valeur	(10 327)	(27 854)
Solde à la fin de la période	10 238	20 565
Solde de l’excédent accumulé à la fin de la période	351 640 \$	324 254 \$

7. REVENUS NETS DE PLACEMENTS RÉALISÉS

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
(Pertes) gains sur disposition de placements de portefeuille	(1 547) \$	1 019 \$	(1 182) \$	32 336 \$
Transfert aux revenus reportés -				
Contributions grevées d'affectations d'origine externe (note 5)	(994)	(6 341)	(1 926)	(13 819)
Gains nets sur conversion de devises	28	8	32	30
Revenus d'intérêts, dividendes et autres distributions	6 830	26 468	14 488	30 780
Frais de gestion du portefeuille	(243)	(223)	(687)	(877)
	4 074 \$	20 931 \$	10 725 \$	48 450 \$

8. RÉSULTATS NET DE LA BANQUE D'ART

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Revenus de location	390 \$	355 \$	1 141 \$	1 009 \$
Autres revenus	58	74	164	154
Frais administratifs	(462)	(431)	(1 347)	(1 349)
Amortissement des autres immobilisations	(3)	(3)	(8)	(8)
	(17) \$	(5) \$	(50) \$	(194) \$

9. COMMISSION CANADIENNE POUR L'UNESCO

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Dépenses de programmes	109 \$	179 \$	624 \$	483 \$
Programmes – contributions reçues	-	-	(102)	(13)
Frais administratifs	332	319	1 003	967
	441 \$	498 \$	1 525 \$	1 437 \$

10. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS SANS EFFET SUR LA TRÉSORERIE

(en milliers de dollars)	Trois mois se terminant le 31 décembre		Neuf mois se terminant le 31 décembre	
	2018	2017	2018	2017
Diminution (augmentation) des débiteurs	118 \$	(1 470) \$	684 \$	(192) \$
(Diminution) augmentation des subventions, paiements aux auteurs et prix à payer	(25 335)	10 101	(5 585)	7 122
Diminution des créditeurs et charges à payer	(651)	(2 442)	(1 871)	(3 102)
(Diminution) augmentation des revenus reportés	(196)	7	(491)	(247)
Variation nette	(26 064) \$	6 196 \$	(7 263) \$	3 581 \$

11. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

Le Conseil est apparenté, en propriété commune, à tous les ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien. Les autres apparentés au Conseil sont le personnel occupant les postes clés de la direction, les membres de leur famille proche et les entités qui sont contrôlées par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche ou encore les entités dont le pouvoir de vote important est détenu par le personnel occupant les postes clés de la direction ou les membres de leur famille proche. Le Conseil conclut des transactions avec des apparentés dans le cours normal de ses activités aux mêmes conditions que celles conclues avec toute personne et société non apparentées, et ces dernières sont évaluées à la valeur d'échange, qui correspond à la valeur de la contrepartie établie et consentie par les apparentés.